

**Code de la spécialité : U12.L.A.D01.A16.L03**

**Codes des métiers correspondants à la spécialité :**

**Fiche d'identité de la spécialité : Licence académique : Electrotechnique**

**Niveau : Licence**

**Domaine : Sciences et Technologies**

**Filière : Electrotechnique**

**Spécialité : Electrotechnique**

### **1- Localisation de la formation :**

**Faculté (ou Institut) :** Faculté des Sciences et de la Technologie

**Département :** Génie Electrique

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté n°733 du 05 Aout 2015

### **2- Partenaires extérieurs :**

**Entreprises et autres partenaires socio-économiques :**

Néant **Partenaires internationaux :**

Néant **Autres établissements partenaires :**

Néant

### **3- Organisation générale de la formation : position du projet**

Socle commun du domaine :

1. Automatique ;
2. Electronique ;
3. Electrotechnique ;
4. Télécommunication ;

### **4- Contexte de la formation :**

Cette licence, de par son caractère généraliste, propose un enseignement équilibré dans les quatre axes du domaine de l'électrotechnique à savoir : les machines électriques, les réseaux électriques, l'automatique et l'électronique de puissance. Elle est motivée par le fait que de nos jours, les quatre options de l'électrotechnique sont très étroitement liées (une machine électrique est souvent utilisée avec un convertisseur statique et le circuit de commande).

### **5- Objectifs de la formation :**

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux étudiants d'acquérir un diplôme doublement qualifiant. Ainsi, les titulaires de cette Licence auront acquis, à l'issue de ce cursus, les compétences nécessaires pour intégrer un milieu professionnel dans la production, le transport, la distribution ou l'exploitation de l'énergie électrique. Ils peuvent également, de par les enseignements théoriques acquis, poursuivre leurs études dans l'un des nombreux Masters existants.

### **6- Profils et compétences visés :**

La Licence Electrotechnique confère à l'étudiant de bonnes capacités d'adaptation à même de lui permettre de s'affirmer face à de nouvelles situations au cours de sa carrière. A cet égard, il est apte à :

1. Comprendre les phénomènes physiques liés aux transformations et à l'utilisation de l'énergie électrique.
2. Définir et exploiter les équipements électriques de puissance et les systèmes de commande associés, pour produire de l'énergie ou actionner des automatismes.
3. Connaître les différentes composantes des réseaux électriques et se familiariser avec les moyens de contrôle et de protection.
4. Définir les matériels de distribution, de protection et de commande, de la haute tension à la basse tension et à leur mise en service.
5. Appréhender les spécificités réelles des réseaux électriques et des moyens à mettre en œuvre pour la stabilité de ces réseaux.
6. S'adapter aux nouvelles spécificités technologiques des entreprises.

## **7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité :**

le domaine de l'énergie dans : les industries pétrolière et gazière, le froid, le conditionnement d'air, l'agroalimentaire, le transport, les industries chimiques, le secteur de l'hydraulique, les industries lourdes, etc.